

Escapade Thaïlandaise



Jours: 7
Prix: 690 EUR
Vol international non inclus
Confort: ★★★★★
Difficulté: ★☆☆☆☆
Les incontournables Culture
Balnéaire Artisanat et vie locale
Marché Local

Partez pour une semaine de découverte au coeur de la Thaïlande !

Débutez par la visite culturelle d'**Ayutthaya**, l'ancienne capitale du royaume de Siam, avant de vous embarquer pour le train de la Mort à **Kanchanaburi**. Etape nature, vous y découvrirez les éléphants et les cascades du parc national d'Erawan. Nous regagnons maintenant Bangkok où nous visitons les sites principaux. Le séjour se termine en douceur sur la charmante île de Koh Samet pour 2 jours de détente.

Idéal pour un court séjour ou une découverte culturelle de la Thaïlande. Le circuit qui vous donnera envie de revenir !

Jour 1. Accueil et transfert à Ayutthaya



Bangkok - Aéroport de Suvarnabhumi
90km - 1h 30m
Ayutthaya

- Accueil par notre équipe à l'aéroport, puis transfert vers Ayutthaya, ancienne capitale du royaume de Siam, inscrite au patrimoine de l'Unesco.
Installation à l'hôtel pour un peu de repos.
- A l'issue du déjeuner, nous partons découvrir le centre historique de la ville en **tuk-tuk**, dont le temple Wat Mahathat, datant de la fin du 14ème siècle. Continuation vers le temple Wat Phra Sri Sanphet, qui servait autrefois de temple royal, et est donc le plus vaste de la cité; et le Wat Yai Chai Mongkhon où nous pourrions apprécier le bouddha couché.

Journée accompagnée d'un guide francophone

- Nuit à l'hôtel Baan Tye Wang.

Hébergement

Baan Tye Wang

Jour 2. A la découverte de Kanchanaburi et de ses environs



Ayutthaya
170km - 2h 30m
Kanchanaburi

- Ce matin, nous faisons route en direction de la province de Kanchanaburi, où s'écoule la célèbre rivière Kwai.
- Départ pour la gare et embarquement vers 10h40 dans le fameux "Train de la mort" rendu célèbre par l'histoire du film "le pont de la rivière Kwai", pour environ 1 heure de train vers l'Ouest et la région de SaiYok, située à 70 km à l'ouest à l'extrémité de la ligne de train.
- Transfert vers le Elephant Haven où nous déjeunons.

Rencontre avec votre guide et les Mahouts. Ensemble, vous préparerez la nourriture pour les éléphants avant d'aller faire leur connaissance tout en les nourrissant. Nous partons ensuite en promenade dans la forêt environnante en compagnie des pachydermes, notre guide profitant de cet instant pour nous en apprendre plus sur l'animal.

Ensuite, nous aurons la chance de pouvoir les observer lors de jeux dans la boue, avant de les accompagner à la rivière pour leur donner le bain.

Nous retournons en fin au camp où nous pourrions immortaliser une dernière notre rencontre avec les pachydermes.

Journée accompagnée d'un guide francophone

- Installation pour 2 nuits en demi pension au River Kwai Jungle Rafts en radeau flottant sur la rivière entourée de la Jungle du parc national de Sai Yok

☕ Petit déjeuner	Baan Tye Wang
🍴 Dîner	River Kwai Jungle Rafts
🏠 Hébergement	River Kwai Jungle Rafts

Jour 3. Parc national d'Erawan



- Départ le matin pour le parc national et les chutes d'Erawan (60 Km de route). Ce parc national abrite un superbe cascade s'étendant sur 7 niveaux, et formant des bassins naturels à la couleur bleu émeraude peuplé de Barbes de Mahseer. Si vous pouvez décidez de rester autour des 3 premiers niveaux, les plus faciles d'accès, et vous y baigner, une ascension jusqu'au 7ème niveau sans être difficile est gratifiante : La Phu Pha Erawan, la cascade finale étant la plus majestueuse des lieux.
- Après-midi libre. Possibilité de faire du kayak (en option)

Kanchanaburi 📍
🚗 70km - ⌚ 1h 15m
Parc National d'Erawan 📍
🚗 70km - ⌚ 1h 15m
Kanchanaburi 📍

☕ Petit déjeuner	River Kwai Jungle Rafts
🍴 Dîner	River Kwai Jungle Rafts
🏠 Hébergement	River Kwai Jungle Rafts

Jour 4. La "Venise de l'Orient"



Kanchanaburi 📍
🚗 125km - ⌚ 2h 15m
Bangkok 📍

- Nous prenons la route en direction de Bangkok.
- Depuis le centre-ville, à pied, nous nous rendons au Wat Pho, l'un des plus anciens temples de Bangkok, pour y découvrir son Bouddha couché.
- On traverse ensuite le fleuve avec un petit bateau, pour visiter Wat Arun , le "temple de l'aube", situé sur la rive droite.
- Balade en bateau-taxi privé traditionnel « longue-queue » sur le fleuve Chao Phraya, l'un des plus importants du pays. Découverte de la Venise de l'Orient et de la vie traditionnelle des habitants de cette ville dont la moitié vit encore au bord de l'eau.
- Visite du quartier chinois Yaowarat et Talat Noi; du temple du Bouddha d'Or – Wat Traimitr, et du petit mais très intéressant musée de l'Héritage de Yaowarat, qui retrace l'histoire de l'immigration chinoise de Bangkok.

Journée accompagnée d'un guide francophone

- En soirée, vous pouvez vous promener librement dans le quartier chinois, arpenter les ruelles qui débordent de boutiques en tout genre. En début de soirée, le marché nocturne se met en place sur Yaowarat Road et ses ruelles annexes illuminées qui confère une nouvelle vie au quartier. Vous y trouverez toutes sortes de spécialités thaïes et chinoises pour dîner.

☕ Petit déjeuner	River Kwai Jungle Rafts
🏠 Hébergement	Shanghai Mansion

Jour 5. Koh Samet



Bangkok 📍
🚗 200km - ⌚ 2h 30m
Rayong 📍
🚗 10km - ⌚ 20m
Koh Samet 📍

- Votre chauffeur vous conduit aux quais de Ban Phe d'où nous embarquerons sur un hors bord pour faire la traversée vers Koh Samet, l'île la plus facilement accessible de puis Bangkok où il est agréable de se reposer quelques jours, profiter de belles plages de sable blanc et de la nourriture délicieuse proposée sur place.

Attention, une fois sur place vous devrez vous acquitter du droit d'entrée dans le parc national. 200 THB par personne.

- Arrivée sur l'île, un véhicule nous conduit à notre hôtel.
- Installation pour 3 nuits au Samet Villa Resort, jolie resort entouré de verdure à l'emplacement idéal. Plus au nord, se situe la partie la plus animée de l'île, et la plage de Sai Kaew, tandis que juste au Sud se trouve une plage sublime et d'un grand calme.

Le restaurant de l'hôtel est un des meilleurs de l'île ce qui ne gâche rien.

Les massages proposés sur place sont admirables.

- Samet Villa Resort ; 89 Moo 4, Ao Phai, Koh Samet Ban Phe, Muang, Chang Wat Rayong 21160 Tel. 038 644 094

☕ Petit déjeuner	Shanghai Mansion
🏠 Hébergement	Samet Villa Resort

Jour 6. Détente sur Koh Samet



Koh Samet 📍

- Nous profitons de notre séjour liberté sur l'île de Koh Samet et en mer (non comprises - à voir sur place directement):
 - découverte de l'intérieur de l'île
 - excursions bateau à la demi-journée ou la journée sur les petits cailloux et flots alentour
 - kayak et autres activités nautiques
 - snorkeling

Ou pourquoi pas tout simplement lézarder au bord de la plage de sable blanc.

☕ Petit déjeuner	Samet Villa Resort
🏠 Hébergement	Samet Villa Resort

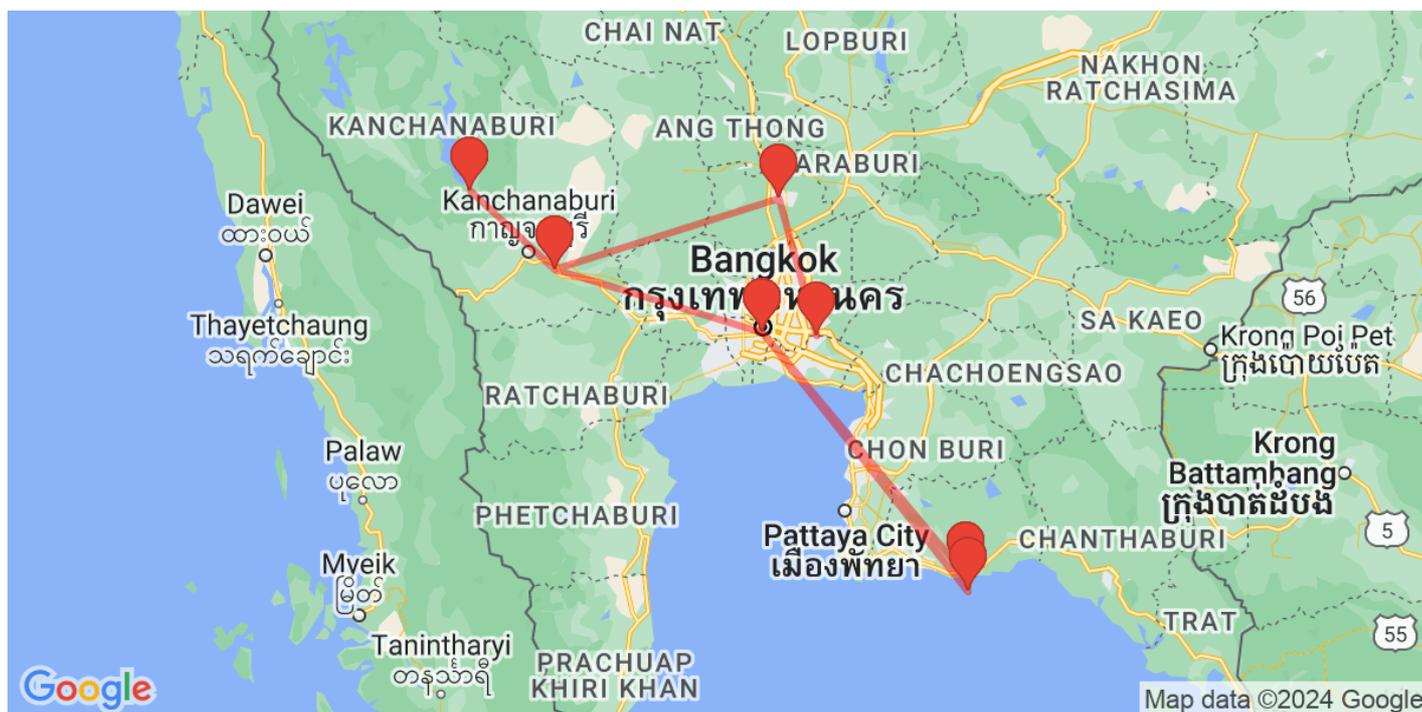
Jour 7. Retour à Bangkok

Koh Samet 📍
🚗 8km - ⌚ 15m
Rayong 📍
🚗 190km - ⌚ 2h 30m
Bangkok 📍

- En fin de matinée ou début d'après-midi, nous commandons un taxi à notre hôtel (200 THB), et rejoignons en bateau à longue queue les quais de Ban Phe où notre chauffeur nous attend et nous conduit à l'aéroport de Bangkok où nous dinerons dans l'attente de notre vol international retour.

☕ Petit déjeuner	Samet Villa Resort
------------------	--------------------

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	3-3	4-5	6-8
1090 EUR	990 EUR	750 EUR	690 EUR

Vous pouvez **privatiser ce voyage aux dates de votre choix**, pour vous et vos compagnons de voyage uniquement. Pour un voyage privé, le tarif dépend alors du nombre de participants conformément à la grille tarifaire ci-dessous.

Bien sûr dans le cadre d'un voyage privé, ce programme pourra vous servir uniquement de base de réflexion et en fonction de vos commentaires nous vous proposerons **un voyage sur mesure**.

Inclus

- Transferts aéroport / hôtel
- L'hébergement : nuits en hôtels 3 / 4*
- Les petits-déjeuners
- Guide privé francophone thaï (Jours 1 à 4)
- Chauffeur privé (Jours 1 à 4)
- Les visites et activités mentionnées au programme
- Les assurances locales et les taxes locales

Non inclus

- Vols internationaux
- Frais de douane, supplément bagages
- Repas et boissons, (sauf repas explicitement mentionné)
- Suppléments non explicitement mentionnés, "early-check-in", "day-use" ou "late check-out"
- Pourboires et dépenses personnelles
- Assurances internationales
- Service non explicitement mentionnés ou mentionnés « en option »

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 61 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 60 à 46 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 45 à 31 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 30 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Les formalités administratives

Formalités pour les ressortissants Français:

Votre passeport valide au moins six mois après la date de retour présumée de votre voyage avec au moins une page vierge. Pas de visa pour un séjour inférieur à 30 jours. Il est nécessaire de disposer d'un billet aller-retour obligatoire inférieur ou égal à 30 jours. Le visa est valable 30 jours dans les trois mois qui suivent sa délivrance.

Vous voyagez avec des enfants ?

Les mineurs français sont soumis aux mêmes obligations que les personnes majeures. Ils doivent être titulaires d'un passeport en cours de validité couvrant la totalité du séjour programmé.

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Pour les autres nationalités

Veillez vous renseigner auprès des autorités consulaires dans votre pays.

Les passeports doivent être en parfait état (pas de taches, agrafes, trombones, marques, déchirures...).

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.